



Plafonds de ressources et loyers au m² du secteur locatif social en 2022

Plafonds de ressources en fonction des catégories de ménages en euros

 FOYER	Secteur locatif social			
	Prêt locatif aidé d'intégration PLAI	Prêt locatif à usage social PLUS	Prêt locatif social PLS	Prêt locatif intermédiaire PLI
 Une personne	13 378 €	24 336 €	31 611 €	42 698 €
 Deux personnes (hors jeune ménage (1))	21 805 €	36 341 €	47 243 €	63 814 €
 Trois personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou 2 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité ou jeune ménage	28 582 €	47 639 €	61 931 €	76 709 €
 Quatre personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	31 287 €	56 878 €	73 941 €	91 883 €
 Cinq personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	37 218 €	67 672 €	87 974 €	108 772 €
 Six personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	41 884 €	76 149 €	98 994 €	122 402 €
Par personne supplémentaire	+ 4 666 €	+ 8 486 €	+ 11 032 €	+ 13 639 €
Loyer en euros / m ² de surface utile	6,22 € / m ²	6,99 € / m ²	13,63 € / m ²	> 15 € / m ²

(1) Le jeune ménage s'entend comme le couple marié dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.